conformément au Règlement sur les produits dangereux

Shell Polymers Polyethylene Homopolymer

Version 1.5 Date de révision: 2025-05-08

Numéro de la FDS: 800010057181

Date d'impression: 2025-05-15

Date de dernière parution: 13.06.2024 Date de la première version publiée:

15.09.2022

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Shell Polymers Polyethylene Homopolymer

Code du produit

: E6126, E6136, E6010, E6037, E6046, E6155, E6159, E6049

Autres moyens d'identifica-

tion

: 63B072, 63B072S, 65N8, 65N8U

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Fabricant/Fournisseur : Shell Chemicals Canada

PO Box 4280 STN C CALGARY AB T2T 5Z5

Canada

Téléphone : 1-855-697-4355

Téléfax : 1-866-213-7508

Numéro d'appel d'urgence

CHEMTREC (24 hr) : 1-800-424-9300

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Résine thermoplastique pour les applications d'extrusion, de

soufflage de film ou de moulage.

Restrictions d'utilisation : Fabrication de dispositifs médicaux de classe II et III de la

FDA et stockage de matières radioactives. Ce produit ne doit

pas être utilisé dans des applications autres

que celles recommandées à la rubrique 1, sans avoir d'abord

demandé conseil au fournisseur.

Ce produit ne doit pas être utilisé dans des applications autres que celles recommandées à la rubrique 1, sans avoir d'abord

demandé conseil au fournisseur.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement : Pas de mention d'avertissement

Mentions de danger : DANGERS PHYSIQUES:

N'est pas classé comme un danger physique selon les critères

conformément au Règlement sur les produits dangereux

Shell Polymers Polyethylene Homopolymer

Version Date de révision: 1.5

Numéro de la FDS: 2025-05-08 800010057181

Date d'impression: 2025-05-15

Date de dernière parution: 13.06.2024

Date de la première version publiée:

15.09.2022

du SGH.

DANGERS POUR LA SANTÉ :

N'est pas classé comme un danger pour la santé selon les cri-

tères du SGH.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT :

N'est pas classé comme un danger pour l'environnement selon

les critères du SGH.

Conseils de prudence Prévention:

Aucune phrase de précaution.

Intervention:

Aucune phrase de précaution.

Stockage:

Aucune phrase de précaution.

Elimination:

Aucune phrase de précaution.

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification

Le produit répandu peut présenter un risque de glissement important.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange Substance

Nom de la substance Shell Polymers Polyethylene Homopolymer, 9002-88-4

No.-CAS 9002-88-4

Composants

Nom Chimique	Nom com-	NoCAS	Concentration (% w/w)
	mun/Synonyme		
Éthylène homopolymé- risé	Polyethylene	9002-88-4	>= 99

Aucuns composants dangereux, ou alors en dessous des limites légales de divulgation

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux Ne devrait pas présenter de risques pour la santé lors d'une

utilisation normale.

En cas d'inhalation Aucun traitement n'est nécessaire dans des conditions nor-

males d'utilisation.

Si les symptômes persistent, demander un avis médical.

En cas de contact avec la

peau

Retirer les vêtements souillés. Rincer la zone exposée avec

de l'eau puis, si possible, la laver au savon.

conformément au Règlement sur les produits dangereux

Shell Polymers Polyethylene Homopolymer

Version 1.5 Date de révision: 2025-05-08

Numéro de la FDS: 800010057181

Date d'impression: 2025-05-15 Date de dernière parution: 13.06.2024 Date de la première version publiée:

15.09.2022

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

En cas de contact avec les

yeux

: Laver les yeux avec beaucoup d'eau.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

En cas d'ingestion

En général, aucun traitement n'est nécessaire, sauf en cas d'ingestion en quantité importante. Dans tous les cas, consul-

ter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

N'est pas considéré comme dangereux en cas d'inhalation

dans des conditions normales d'utilisation.

Les possibles signes et symptômes d'irritation des voies respiratoires peuvent inclure une sensation de brûlure temporaire du nez et de la gorge, la toux et/ou difficulté à respirer. Pas de danger particulier dans des conditions normales d'uti-

lisation.

Les signes et les symptômes d'irritation cutanée peuvent se manifester par une sensation de brûlure, par une rougeur ou

un gonflement.

Pas de danger particulier dans des conditions normales d'uti-

lisation.

Les signes et les symptômes d'irritation des yeux peuvent comporter une sensation de brûlure, des rougeurs, une tumé-

faction et/ou une vision floue.

Pas de danger particulier dans des conditions normales d'uti-

lisation.

L'ingestion peut provoquer nausées, vomissements et/ou

diarrhée.

Protection pour les secou-

ristes

En administrant les premiers soins, assurez-vous de porter l'équipement de protection personnelle approprié selon les

accidents, les blessures et l'environnement.

Avis aux médecins : Appeler un médecin ou le centre antipoison pour obtenir des

conseils.

Traiter selon les symptômes.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appro-

priés

Mousse, eau pulvérisée ou en brouillard. Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone, sable ou terre peuvent être utilisés uniquement pour les incendies de faible ampleur.

Moyens d'extinction inappro- :

priés

Ne pas utiliser d'eau en jet.

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Eviter la production de poussière; la poussière fine dispersée en concentrations suffisantes dans l'air, représente, en présence d'une source d'inflammation, un risque potentiel d'ex-

plosion de poussière.

conformément au Règlement sur les produits dangereux

Shell Polymers Polyethylene Homopolymer

Version 1.5 Date de révision: 2025-05-08

Numéro de la FDS: 800010057181

Date d'impression: 2025-05-15 Date de dernière parution: 13.06.2024

Date de la première version publiée:

15.09.2022

Les produits de combustion peuvent comprendre:

Un mélange complexe de particules solides et liquides en

suspension dans l'air et de gaz (fumée).

Dégagement possible de monoxyde de carbone en cas de

combustion incomplète.

Composés organiques et non-organiques non identifiés.

Méthodes spécifiques d'extinction

Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Équipements de protection particuliers des pompiers

Un équipement de protection adapté comprenant des gants résistants aux produits chimiques doit être utilisé; une combinaison résistante aux produits chimiques est conseillée en cas de contact prolongé avec le produit. Il est conseillé de porter un appareil respiratoire autonome en cas d'incendie dans un endroit clos. Porter une combinaison de pompier conforme à

la norme en vigueur (par ex. en Europe : EN469).

Information supplémentaire

Eloigner toute personne étrangère aux secours de la zone

d'incendie.

Refroidir les récipients à proximité en les arrosant d'eau.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Se conformer aux réglementations locales et internationales en viqueur.

Eviter de soulever un nuage de poussières. Le matériel peut créer des conditions glissantes.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Isoler la zone de danger et refuser l'entrée au personnel non

protégé et non nécessaire.

Ne pas respirer les fumées, les vapeurs.

Ne pas faire fonctionner les équipements électriques.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher tout écoulement ou infiltration dans les égouts, fossés ou rivières en utilisant du sable, de la terre ou d'autres

moyens de confinement appropriés.

Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamina-

tion du milieu ambiant.

Ventiler complètement la zone contaminée.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Empêcher tout écoulement ou infiltration dans les égouts, fossés ou rivières en utilisant du sable, de la terre ou d'autres

moyens de confinement appropriés.

Conseils supplémentaires

Pour le choix des équipements de protection individuels, se

conformément au Règlement sur les produits dangereux

Shell Polymers Polyethylene Homopolymer

Version 1.5

Date de révision: 2025-05-08

Numéro de la FDS: 800010057181

Date d'impression: 2025-05-15 Date de dernière parution: 13.06.2024 Date de la première version publiée:

15.09.2022

reporter au rubrique 8 de la fiche de donnée de sécurité. Se reporter au Section 13 de la FDS en cas de déversement.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Mesures d'ordre technique

Eviter de respirer les vapeurs ou tout contact avec le produit. A n'utiliser que dans des zones bien ventilées. Bien nettoyer après manipulation. Se reporter à la rubrique 8 de la Fiche de Données de Sécurité pour le choix de l'équipement de protection individuelle.

Utiliser les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité pour évaluer les risques liés aux conditions locales et déterminer les contrôles garantissant une manipulation, un stockage et une élimination de ce produit dans de bonnes conditions de sécurité.

Conseils pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Eviter de générer ou d'accumuler des poussières.

Éviter de respirer les poussières.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Avant des opérations de transfert, contrôler que tout l'équipe-

ment est mis à la terre.

Les poudres sèches peuvent accumuler des charges d'électricité statique lorsqu'elles subissent des frictions lors des opé-

rations de transfert ou de mélange.

Se référer à NFPA 654, Norme pour la Prévention des Feux et des Explosions de Poussière lors de la Fabrication, de la Transformation, et de la Manipulation des Solides Combus-

tibles Particulaires, pour une manipulation sure.

Eviter la génération de chaleur pendant les opérations de

transfert.

Les déversements peuvent etre glissants.

éviter le contact Agents oxydants forts.

Conditions de stockage sures

Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges

électrostatiques.

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Se reporter à la rubrique 15 pour toute législation complémentaire spécifique concernant le conditionnement et le stockage de ce produit.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage

Les réservoirs doivent être propres, secs et sans trace de

rouille.

Doit être entreposé/e dans une zone bien ventilée entourée de digues (cuvette de rétention), à distance de la lumière solaire, des sources d'ignition et d'autres sources de chaleur.

conformément au Règlement sur les produits dangereux

Shell Polymers Polyethylene Homopolymer

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date d'impression: 2025-05-15

1.5 2025-05-08 800010057181 Date de dernière parution: 13.06.2024

Date de la première version publiée:

15.09.2022

Ne pas empiler plus de 3 fûts les uns sur les autres.

Température de stockage:

Ambiante.

Matériel d'emballage : Matière appropriée: Pour les conteneurs ou leur revêtement

interne, utiliser de l'acier doux ou du polyéthylène haute den-

sité.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Non applicable

S'assurer que les installations de manipulation et de stockage

soient conformes aux réglementations locales

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Pas de limite biologique attribuée.

Méthodes de Contrôle

La surveillance de la concentration des substances en zone de travail ou en milieu général peut être nécessaire pour confirmer la conformité à la VLE et l'adéquation des contrôles d'exposition. Des méthodes validées de mesure de l'exposition doivent être appliquées par une personne qualifiée et les échantillons doivent être analysés par un laboratoire agréé.

Des exemples de sources de méthodes conseillées de surveillance de l'air sont données cidessous, sinon contacter le fournisseur. Des méthodes nationales supplémentaires peuvent être disponibles.

National Institute of Occupational Safety and Health (NIOSH), USA: Manual of Analytical Methods http://www.cdc.gov/niosh/

Occupational Safety and Health Administration (OSHA), USA: Sampling and Analytical Methods http://www.osha.gov/

Health and Safety Executive (HSE), UK: Methods for the Determination of Hazardous Substances http://www.hse.gov.uk/

Institut für Arbeitsschutz Deutschen Gesetzlichen Unfallversicherung (IFA), Germany. http://www.dguv.de/inhalt/index.jsp

L'Institut National de Recherche et de Sécurité, (INRS), France http://www.inrs.fr/accueil La surveillance du contenu d'oxygène de l'air est souvent le meilleur moyen d'assurer la sécurité. Il existe des risques importants si la concentration de l'oxygène dans l'atmosphère s'écarte de la concentration normale (20,8 %) sous pression atmosphérique normale.

Mesures d'ordre technique

: Ventilation adéquate pour maîtriser les concentrations dans l'air.

La ventilation par aspiration locale est recommandée.

Rince-yeux et douche en cas d'urgence.

Le niveau de protection et la nature des contrôles nécessaires varient en fonction des conditions potentielles d'exposition. Déterminer les contrôles à effectuer après une évaluation des risques selon les circonstances du moment. Les

conformément au Règlement sur les produits dangereux

Shell Polymers Polyethylene Homopolymer

Version 1.5 Date de révision: 2025-05-08

Numéro de la FDS: 800010057181

Date d'impression: 2025-05-15 Date de dernière parution: 13.06.2024

Date de la première version publiée:

15.09.2022

mesures appropriées comprennent :

Informations générales

Définir les procédures pour une manipulation sûre et le maintien des contrôles.

Former les travailleurs et leur expliquer les dangers et les mesures de contrôle relatives aux activités normales associées à ce produit.

Assurer la sélection, les tests et l'entretien appropriés de l'équipement utilisé pour contrôler l'exposition, p. ex. l'équipement de protection personnelle, la ventilation par aspiration.

Vidanger les dispositifs avant l'ouverture ou la maintenance de l'équipement.

Conserver les liquides dans un stockage hermétiquement fermé jusqu'à leur élimination ou leur recyclage ultérieur. Toujours observer les mesures appropriées d'hygiène personnelle, telles que le lavage des mains après la manipulation des matières et avant de manger, boire et/ou fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Jeter les vêtements et les chaussures contaminés qui ne peuvent être nettoyés. Veiller au bon entretien des locaux.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En accord avec de bonnes pratiques d'hygiène professionnelle, des précautions doivent être prises pour éviter d'inhaler le produit.

Si les équipements en place ne permettent pas de maintenir les concentrations de produit en suspension dans l'air en dessous d'un seuil adéquat pour la santé, choisir un équipement de protection respiratoire adapté aux conditions spécifiques d'utilisation et répondant à la législation en vigueur. Vérifier avec les fournisseurs d'équipements de protection respiratoire.

Sélectionner un purificateur d'air P1 approprié pour les particules inertes

Là où les masques filtrants ne sont pas adaptés (par exemple lorsque les concentrations dans l'air sont élevées, qu'il existe un risque de manque d'oxygène ou dans un espace confiné) utiliser un appareil respiratoire à pression positive adapté.

Là où les masques filtrants sont adaptés, choisir une combinaison adéquate de masque et de filtre.

Protection des mains

Remarques

Mesures de prévention recommandées pour la protection de la peau Gants de protection contre les risques thermiques La

conformément au Règlement sur les produits dangereux

Shell Polymers Polyethylene Homopolymer

Version 1.5 Date de révision: 2025-05-08

Numéro de la FDS: 800010057181

Date d'impression: 2025-05-15 Date de dernière parution: 13.06.2024 Date de la première version publiée:

15.09.2022

convenance et la durabilité d'un gant dépendent de l'usage qui en est fait, p.ex. la fréquence et la durée de contact, la résistance chimique des matériaux du gant, et la dextérité. Toujours demander conseil auprès des fournisseurs de gants. Il faut remplacer des gants contaminés. L'hygiène personnelle est un élément clé pour prendre efficacement soin de ses mains. Ne porter des gants qu'avec des mains propres. Après l'utilisation des gants, se laver les mains et les sécher soigneusement. Il est recommandé d'appliquer une crème hydratante non parfumée.

En cas de contact continu, le port de gants est recommandé, avec un temps de protection de plus de 240 minutes (de préférence > à 480 minutes) pendant lequel les gants appropriés peuvent être identifiés. En cas de protection à court-terme/contre les projections, notre recommandation est la même ; toutefois, nous reconnaissons que des gants adéquats offrant ce niveau de protection peuvent ne pas être disponibles. Dans ce cas, un temps de protection inférieur peut être acceptable à condition de respecter les régimes de maintenance et de remplacement appropriés. L'épaisseur des gants ne représente pas un facteur de prédiction fiable de la résistance du gant à un produit chimique, puisque cela dépend de la composition exacte des matériaux du gant. L'épaisseur du gant doit être en général supérieure à 0,35 mm selon la marque et le modèle.

Protection des yeux

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection de la peau et du corps

Quand il existe un risque d'éclaboussures ou durant le nettoyage des déversements accidentels, utiliser une combinaison résistante aux substances chimiques munie d'une capuche intégrée et des gants résistants aux substances chimiques. Sinon, utiliser un tablier et des gants à manchettes résistants aux substances chimiques.

Pour le nettoyage des déversements accidentels, utiliser des bottes résistantes aux substances chimiques et arrivant à la hauteur du genou.

Mesures de protection

: Les équipements de protection individuelle (EPI) doivent être conformes aux normes nationales recommandées. A vérifier

avec les fournisseurs d'EPI.

Les renseignements suivants, tout en étant appropriés pour le produit, sont de nature générale. Le choix d'un équipement de protection Individuelle variera selon les conditions d'utili-

sation.

Mesures d'hygiène

: Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer et

d'aller aux toilettes.

Faire nettoyer les vêtements souillés ou éclaboussés avant

toute réutilisation.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

conformément au Règlement sur les produits dangereux

Shell Polymers Polyethylene Homopolymer

Version 1.5 Date de révision: 2025-05-08

Numéro de la FDS: 800010057181

Date d'impression: 2025-05-15 Date de dernière parution: 13.06.2024

Date de la première version publiée:

15.09.2022

Conseils généraux

: Prendre les mesures appropriées pour répondre aux exigences de la réglementation sur la protection de

l'environnement. Eviter toute contamination du milieu ambiant en respectant les conseils indiqués en rubrique 6. Si nécessaire, éviter les rejets de substances non diluées dans le réseau des eaux usées. Les eaux usées devront être traitées dans une station d'épuration municipale ou industrielle avant

tout rejet dans les eaux de surface.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : solide

Couleur : blanc, incolore, translucide

Odeur : légère

Seuil olfactif : non déterminé

Point de fusion/point de con-

gélation

115 - 135 °C

Point/intervalle d'ébullition : Non applicable

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Non applicable

Limite d'explosivité, inférieure : / Limite d'inflammabilité infé-

rieure

Non applicable

Point d'éclair : Non applicable

Température d'auto-

inflammation

: > 300 °C

conformément au Règlement sur les produits dangereux

Shell Polymers Polyethylene Homopolymer

Version 1.5 Date de révision: 2025-05-08

Numéro de la FDS: 800010057181

Date d'impression: 2025-05-15 Date de dernière parution: 13.06.2024

Date de dernière parution: 13.06.2024 Date de la première version publiée:

15.09.2022

Température de décomposi-

tion

: > 300 °C

pH : Non applicable

Viscosité

Viscosité, dynamique : Non applicable

Viscosité, cinématique : Non applicable

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : insoluble

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Non applicable

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité relative : 0.918 - 0.965

Méthode: ASTM D4052

Densité : 0.918 - 0.965 g/cm3 (20 °C)

Méthode: ASTM D4052

Densité de vapeur relative : Non applicable

Caractéristiques de la particule

Taille des particules : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Explosifs : Non applicable

Propriétés comburantes : Non applicable

Taux d'évaporation : Non applicable

Conductivité : Donnée non disponible

conformément au Règlement sur les produits dangereux

Shell Polymers Polyethylene Homopolymer

Version 1.5 Date de révision: 2025-05-08

Numéro de la FDS: 800010057181

Date d'impression: 2025-05-15

Date de dernière parution: 13.06.2024 Date de la première version publiée:

15.09.2022

Tension superficielle : non déterminé

Poids moléculaire : > 25,000 g/mol

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Le produit ne pose aucun autre danger de réactivité en dehors

de ceux répertoriés dans les sous-paragraphes suivants.

Stabilité chimique : Stable.

L'accumulation de poussière peut créer un risque d'explosion. La poussière peut s'enflammer du fait de l'électricité statique,

d'une étincelle et de la chaleur.

Possibilité de réactions dan-

gereuses

Réagit avec les oxydants forts.

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter : Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

Matières incompatibles : Agents oxydants forts.

Produits de décomposition

dangereux

Les produits de combustion peuvent comprendre:

Dioxyde de carbone (CO2) Monoxyde de carbone. Substances organiques

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Base d'Évaluation : Les informations fournies sont basées sur les données de

produits similaires.

Les informations fournies sont basées sur les données de

produits similaires.

Sauf indication contraire, les renseignements présentés cidessus concernent le produit dans son ensemble plutôt qu'un

de ses composants pris individuellement.

Informations sur les voies d'exposition probables

l'exposition peut avoir lieu par inhalation, par contact avec la peau ou les yeux, bien qu'une exposition puisse se produire suite à une ingestion accidentelle.

conformément au Règlement sur les produits dangereux

Shell Polymers Polyethylene Homopolymer

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date d'impression: 2025-05-15

1.5 2025-05-08 800010057181 Date de dernière parution: 13.06.2024

Date de la première version publiée:

15.09.2022

Toxicité aiguë

Composants:

Éthylène homopolymérisé:

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Compte tenu des données disponibles, les cri-

tères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Compte tenu des données disponibles, les cri-

tères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les cri-

tères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Composants:

Éthylène homopolymérisé:

Remarques : Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Composants:

Éthylène homopolymérisé:

Remarques : Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Composants:

Éthylène homopolymérisé:

Remarques : Pour la sensibilisation des voies respiratoires :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Composants:

Éthylène homopolymérisé:

Génotoxicité in vitro : Remarques: Compte tenu des données disponibles, les cri-

tères de classification ne sont pas remplis.

Génotoxicité in vivo : Remarques: Compte tenu des données disponibles, les cri-

tères de classification ne sont pas remplis.

conformément au Règlement sur les produits dangereux

Shell Polymers Polyethylene Homopolymer

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date d'impression: 2025-05-15 1.5

2025-05-08 800010057181 Date de dernière parution: 13.06.2024

Date de la première version publiée:

15.09.2022

Cancérogénicité

Composants:

Éthylène homopolymérisé:

Remarques Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

IARC Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que

ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou

reconnu pour l'homme par IARC.

OSHA Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à

0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérogènes réglementés.

NTP Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que

ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par

NTP.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Composants:

Éthylène homopolymérisé:

Remarques : Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-

cation ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Composants:

Éthylène homopolymérisé:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classifi-Remarques

cation ne sont pas remplis.

Toxicité par aspiration

Composants:

Éthylène homopolymérisé:

N'est pas considéré comme un danger en cas d'aspiration.

Information supplémentaire

Composants:

Éthylène homopolymérisé:

Remarques Des classifications par d'autres autorités réglementaires dans

le cadre de diverses structures réglementaires peuvent exis-

conformément au Règlement sur les produits dangereux

Shell Polymers Polyethylene Homopolymer

Version 1.5

Date de révision: 2025-05-08

Numéro de la FDS: 800010057181

Date d'impression: 2025-05-15 Date de dernière parution: 13.06.2024

Date de la première version publiée:

15.09.2022

ter.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Base d'Évaluation : Les informations données sont basées sur des essais sur les

produits.

Sauf indication contraire, les renseignements présentés cidessus concernent le produit dans son ensemble plutôt qu'un

de ses composants pris individuellement.

Écotoxicité

Composants:

Éthylène homopolymérisé:

Toxicité pour les poissons : Remarques: Pratiquement non toxique, LC/CE/IC 50 > 100

mg/l .

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

Remarques: Pratiquement non toxique:

LL/EL/IL50 supérieur à 100 mg/l

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

Remarques: Pratiquement non toxique:

LL/EL/IL50 supérieur à 100 mg/l

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

Remarques: NOEC/NOEL > 100 mg/l

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

Remarques: NOEC/NOEL > 100 mg/l

Toxicité pour les microorga-

nismes

Remarques: Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Composants:

Éthylène homopolymérisé:

Biodégradabilité : Remarques: Difficilement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation

Composants:

Éthylène homopolymérisé:

Bioaccumulation : Remarques: Potentiellement bioaccumulable.

conformément au Règlement sur les produits dangereux

Shell Polymers Polyethylene Homopolymer

Version 1.5 Date de révision: 2025-05-08

Numéro de la FDS: 800010057181

Date d'impression: 2025-05-15 Date de dernière parution: 13.06.2024

Date de la première version publiée:

15.09.2022

Mobilité dans le sol

Composants:

Éthylène homopolymérisé:

Mobilité : Remarques: Flotte sur l'eau.

Autres effets néfastes

Produit:

Potentiel de destruction de

l'ozone

Remarques: Les données ne sont disponibles que pour cer-

tains composants.

Composants:

Éthylène homopolymérisé:

Potentiel de destruction de

l'ozone

Remarques: Les données ne sont disponibles que pour cer-

tains composants.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus

Si possible récupérer ou recycler.

Il incombe au producteur de déchets de déterminer la toxicité et les propriétés physiques des matières produites pour caractériser la classification du déchet et les méthodes d'élimination adéquates conformément aux réglementations applicables.

Ne pas rejeter dans l'environnement, dans les égouts ou les

cours d'eau.

Il est interdit de laisser les déchets contaminer le sol ou l'eau.

L'élimination des déchets doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. La réglementation locale peut être plus sévère que les exigences régionales ou nationales et doit être respectée.

Emballages contaminés

Isoler tous les emballages pour les récupérer ou les éliminer

comme déchets.

Se conformer aux réglementations locales sur le recyclage ou

l'élimination des déchets.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation nationale

conformément au Règlement sur les produits dangereux

Shell Polymers Polyethylene Homopolymer

Version 1.5 Date de révision: 2025-05-08

Numéro de la FDS: 800010057181

Date d'impression: 2025-05-15

Date de dernière parution: 13.06.2024 Date de la première version publiée:

15.09.2022

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Réglementations internationales

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IMDG-Code

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Catégorie de pollution : Non applicable
Type de bateau : Non applicable
Nom du produit : Non applicable

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Précautions spécifiques: se référer au rubrique 7, Manipula-

tion et Stockage, pour les précautions spécifiques qu'un utilisateur doit connaître ou se conformer pour le transport du

produit.

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Les informations réglementaires ne sont pas exhaustives. D'autres réglementations pouvent s'appliquer à ce produit.

Ce produit a été classé conformément aux critères de risques des Règlements sur les produits dangereuse et la FS (Fiche signalétique) contient tous les renseignements prescrits par les Règlements sur les produits dangereuse.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Listé

AIIC : Listé

DSL : Listé

IECSC : Listé

ENCS : Listé

KECI : Listé

NZIoC : Listé

PICCS : Listé

TCSI : Listé

conformément au Règlement sur les produits dangereux

Shell Polymers Polyethylene Homopolymer

Version 1.5 Date de révision: 2025-05-08

Numéro de la FDS: 800010057181

Date d'impression: 2025-05-15 Date de dernière parution: 13.06.2024

Date de la première version publiée:

15.09.2022

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet pour autres abréviations

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx -Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC -Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international: IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO -Organisation de l'aviation civile internationale: IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 -Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP -Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS -Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis): UN - Les Nations Unies: UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Un trait vertical (I) dans la marge gauche indique une modification par rapport à la version précédente.

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité Les données citées proviennent, sans s'y limiter, d'une ou plusieurs sources d'informations (par exemple, les données toxicologiques des services de santé de Shell, les données des fournisseurs de matériel, les bases de données CONCAWE, EU IUCLID, le règlement CE 1272, etc.).

Date de révision : 2025-05-08

conformément au Règlement sur les produits dangereux

Shell Polymers Polyethylene Homopolymer

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date d'impression: 2025-05-15

1.5 2025-05-08 800010057181 Date de dernière parution: 13.06.2024

Date de la première version publiée:

15.09.2022

Format de la date mm/jj/aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / FR